



ANNULATIONS DU PERMIS DE CONDUIRE

Par **barbacha**, le **09/11/2008** à **19:25**

Bjr,

le 27/05/07, mon frère a fait l'objet d'un procès verbal pour conduite d'un véhicule sous l'emprise d'un état alcoolique.

sans attendre 0.44mg/l en l'espece 0.43mg/l.

le problème est que ce fut ma voiture et que mon frere a utiliser mon identité sans que j'en sache rien.

la contravention a été payer par moi meme afin de n'avoir aucune relance étant donner que celui ci n'avait aucun revenu.

aujourd'hui le 06/10/08 je reçoit ce courrier m'indiquant l'annulation de mon permis et me retrouve dans l'embarras total.

SVP, QUE PUIJE FAIRE?